

## **Contribution au chapitre 1-3 Justice**

**Marie-Pierre Husson Faure - Mouvement départemental de l'Ain**

La justice comme juste appréciation, reconnaissance et respect des droits et du mérite de chacun doit être un fondement de la société française.

Égalité et équité sont des conditions nécessaires de la justice.

Nous devons donc veiller à répartir équitablement entre tous les citoyens français les efforts comme les profits.

Nous devons également assurer l'égalité entre les territoires en matière de politiques sociale, fiscale, éducative et culturelle.